

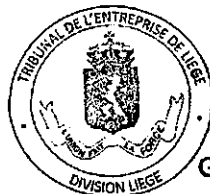


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*24072602\***



**19 AVR. 2024**

**Greffé**

N° d'entreprise : **0250 610 881**

**Nom**

(en entier) : **Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège**

(en abrégé) : **ISoSL**

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **Rue Basse - Wez n°145 à 4020 Liège**

**Objet de l'acte : Démissions - Nominations d'administrateurs**

**Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 28 février 2024**

1. Remplacement d'administrateurs représentant la ville de Liège

Vu la démission de Monsieur Pierre STASSART et de Monsieur Julien ETIENNE, administrateurs représentant la ville de Liège;

Vu la délibération du Conseil communal de la ville de Liège du 19 février 2024 désignant Monsieur Jean Paul BONJEAN, conseiller communal et Madame Sarah PIERRE, conseillère communale, en qualité de candidats administrateur d'ISoSL en remplacement de Messieurs Pierre STASSART et Monsieur Julien ETIENNE;

Vu l'article 19 des statuts d'ISoSL;

Le Conseil d'administration,

Décide, à l'unanimité, de coopter jusqu'à l'Assemblée générale de juin prochain qui procèdera à la confirmation des mandats:

Monsieur Jean Paul BONJEAN, Conseiller communal, en qualité d'administrateur représentant la ville de Liège en remplacement de Monsieur Pierre STASSART;

Madame Sarah PIERRE, conseillère communale, en remplacement de Monsieur Julien ETIENNE.

1.1. Remplacement d'un membre du Comité de gestion secteur A

Vu la démission de Monsieur Pierre STASSART, administrateur représentant la ville de Liège membre du Comité de gestion, secteur A;

Vu qu'il convient de pourvoir à son remplacement;

Vu la décision du conseil d'administration d'ISoSL de coopter jusqu'à l'Assemblée générale de juin prochain Monsieur Jean Paul BONJEAN en qualité d'administrateur représentant la ville de Liège en remplacement de Monsieur Pierre STASSART;

Vu l'article 26 des statuts d'ISoSL;

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de désigner Monsieur Jean Paul BONJEAN, administrateur représentant la ville de Liège, en qualité d'administrateur membre du Comité de gestion, secteur A, en remplacement de Monsieur Pierre STASSART.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/05/2024 - Annexes du Moniteur belge